

**DEPARTEMENT
DU
GERS**

**COMPTE RENDU
Conseil Municipal**

**COMMUNE
DE
LIAS**

Mercredi 1er juillet 2020

L'an deux mille vingt le 1er juillet à 20heures 30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de LIAS sous la présidence de Monsieur Gérard PAUL, Maire de la commune de LIAS, dûment convoqués le 24 juin 2020 .

Etaient présents : Monsieur PAUL Gérard, Madame R'MIAL Sonia, Madame LANCELIN Sabine, Madame TAURIAC Nathalie, Madame ALAUX Marie, Madame CHARTRAIN Dominique, Madame DEGOUTTTE Juliette, Madame SADERNE Christelle, Monsieur CECCARELLO Jean-Pierre, Monsieur CASPAR Philippe, Monsieur BILLECCI Bruno, Monsieur LAFARGUE Benoît, Monsieur COLLIGNON BUISSON Jean-Baptiste, Monsieur CARTRON Emmanuel et Monsieur LAPORTE François, formant la majorité des membres en exercice,

Ayant donné procuration :

Absentes excusées :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel CARTRON

Monsieur Gérard PAUL, Maire, ouvre la séance et rappelle aux membres du Conseil Municipal l'ordre du jour :

En préalable il propose de désigner le secrétaire de séance. Il propose Monsieur Emmanuel CARTRON :cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents,

Au préalable il informe que nous recevons de la Région des journées d'information avec l'AREG pour la transition énergétique. Si des personnes sont intéressées, il propose qu'elles le disent pour les inscrire De même il y a un appel à projet dispositif territoire engagé pour la transition énergétique , il faut se positionner il transmet le dossier à la commission urbanisme.

A coté du monument aux morts, il y a eu des travaux d'entretien sur le terrain suite à la demande de Gérard PAUL. Il a rdv avec la DDT du Gers pour lancer une action sur cette parcelle classée réservée pour des logements sociaux lancement d'une DPU.

Si des personnes sont disponibles lundi 14h30 (jean Pierre CECCARELLO , Nathalie TAURIAC, Philippe CASPAR et Benoît LAFARGUE se proposent)

Nous avons reçu un mail de la préfecture nous demandant de réunir les conseils municipaux le 10 juillet pour prendre une délibération pour désigner les grands électeurs pour les sénatoriales pour les élections de septembre. Comme on doit voter le budget dans ces moments on fait deux séances le même jour. Donc on fera deux réunions le 10 juillet

Nous avons envoyé la demande de prêt pour la maison pour préempter au crédit agricole lundi mais nous ne devrions pas avoir de soucis car nous aurons une enveloppe de 500 000 euros sans passer par la commission. Mr PAUL précise qu'il a demandé un prêt différé car l'an prochain il y a un prêt qui s'arrête et on pourrait effectuer un remboursement par anticipation. Actuellement les taux sont entre 1 et 1,4%

Monsieur le maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour :

Le syndicat d'électrification est venu pour indiquer qu'il faut faire un enfouissement des réseaux, le sujet doit être abordé il le sera en fin de séance si vous en êtes d'accord

À l'unanimité les membres approuvent de mettre ce point à l'ordre du jour

Approbation des procès verbaux en date des 17 et 20 juin 2020

Pas d'observation, pas de remarques les procès verbaux sont adoptés à l'unanimité

5.2 – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

Objet : Adoption du règlement intérieur

-Délibération n°2020_07_01_01

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter ce règlement intérieur et de le mettre en application à compter de ce jour

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 24/06/2020		
Date d'affichage :		

7-2 FISCALITE :

Objet : vote des taux d'imposition communaux pour l'année 2020

Délibération : n°2020_07_01_02

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 3% les taux d'imposition

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 24/06/2020		
Date d'affichage :		

2-3 DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Objet DIA (déclaration d'intention d'aliéner) parcelles cadastrées section B n°33 et n°770

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 24/06/2020		
Date d'affichage :		

3- DOMAINE ET PATRIMOINE -3-1 ACQUISITION

Objet : information concernant l'acquisition d'une maison au coeur du village cadastrée section B n°54 et 55 (pour une contenance totale de 1945 m2)

7.1 DECISION BUDGETAIRE

Information concernant la préparation budgétaire:

Il informe que la commission finances s'est réunie pour travailler sur le budget pour le finaliser pour le voter le 10 juillet, le fonctionnement est quasiment terminé et on va partir sur l'investissement mais il sera bientôt terminé.

EXTENSION DU RENFORCEMENT DU RESEAU

Objet :

Délibération: n°2020_07_01_03

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de voter ces travaux et autorise monsieur le maire à signer cette convention et de payer les sommes prévues pour Orange .

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 24/06/2020		
Date d'affichage :		

QUESTIONS DIVERSES

Commission école s'est réunie lundi et a fait remonter des questionnements sur la rentrée 2020 car selon les derniers chiffres, il devrait y avoir 117 enfant ce qui interroge sur les capacités d'accueil de la cantine notamment.

On voulait savoir comment fonctionnait la cantine (notamment avec le covid) et deux membres sont aller assister à un temps de midi (Mary ALAUX et Emmanuel CARTRON)

Une réunion avec la directrice de l'école et de l'ALAE a été organisée très rapidement pour trouver des solutions.

Pour la cantine : Si pas de protocole = 2 services sans avoir à bouger les tables un premier service avec les petites sections et CP et un second avec les primaires

Pour l'ALAE l'accueil se ferait dans la salle polyvalente comme cette année de 7h30 à 19 heures tout les jours du mois de septembre au mois de juin

Pour cette année la salle n'a pas pu être utilisée par l'ALAE que 3 fois uniquement.

Concernant le stationnement on a fait remonter les difficultés pour les parents, on ne peut pas changer les horaires , on va maintenir le stop minute du matin qui fonctionne bien pour les plus grands , mais pour les petites sections on réfléchit à une autre solution.

Pour le soir, qui semble plus problématique, il a été décidé de rappeler aux parents que le stop minute n'est pas fait pour stationner , mais afin de limiter les difficultés il a été décidé que les parents auraient 10 mn de plus en bas pour aller récupérer leurs enfants sans que ces derniers ne soient comptés comme présent à l'ALAE et que ces dix minutes ne soit facturées.

Le mercredi il faut rajouter sur le règlement intérieur des éléments pour que les dates soient respectées

Les moins de 3 ans sont bien acceptés à la cantine dès lors qu'il est scolarisé et ce malgré la mauvaise information donnée en réunion de parents d'élèves.

Concernant l'organisation et l'achat de petits matériel, il faudra faire le point avant la rentrée (étagère fermées, point sur la vaisselle)

Des questionnements sur l'extension mais Monsieur Gérard PAUL va en parler

Le bureau d'étude ADENDA vient le vendredi 3 juillet à 15 heures et monsieur PAUL propose aux personnes qui le peuvent de venir , l'idée est toujours de partir sur un bâtiment eco durable, on va lui présenter les possibilités d'implantation et ils réfléchiront au mois de septembre

Monsieur Emmanuel CARTRON demande qui fixe les éléments sur la constitution de cette école (cantine, salle de motricité)

Monsieur PAUL précise que c'est justement l'objet de l'étude de ce bureau , le postulat réside dans le nombre de classe (5) et que vendredi c'est l'occasion pour le cabinet ADENDA de visiter le potentiel foncier sur la collectivité

Ensuite ils vont nous envoyer des questionnaires pour évaluer nos besoins et préparerons un cahier des charges.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un projet Nowatt et qu'il y a un volet social dans ce projet , il faut déjà qu'ils préparent un cahier des charges pour faire le choix d'un architecte qui sera contraint par notre cahier des charges

Madame Mary ALAUX demande si on peut imposer notre calendrier, Monsieur le maire répond que oui dans une certaine mesure , mais vu l'utilisation de certains matériaux cela nécessite du temps de séchage par ex il y a certain délai incompressible.

Madame Sonia R'MIAL rappelle qu'en septembre ce serait bien de communiquer sur ce projet afin d'informer les parents de l'avancée de celui-ci et de les préparer au retard

Monsieur Gérard PAUL rappelle où en est chaque commission , la commission travaux ne s'est pas réunie mais Monsieur Jean-pierre CECCARELLO précise qu'il faudra venir élaguer un de ces samedis.

Madame Mary ALAX rajoute qu'un questionnaire pour les jeunes va circuler pour qu'en septembre on les réunisse pour voir si on met un conseil municipal des jeunes , ou autre chose

Madame Christelle SADERNE en profite pour faire un point sur la commission RH et juridique et informe de l'avancée en terme de concertation

Prochaine réunion le 10 juillet en deux temps une réunion à 19 heures puis 20h30 pour la seconde.

Séance levée à 22 heures 25 minutes